

APPORTEZ VOTRE SOUTIEN A UN JEUNE PILOTE !

FFA ✈

Fédération Française Aéronautique



1953 – 2024 :
61ème édition

TOUR AÉRIEN
des jeunes pilotes ✈

Une expérience unique !



La Fédération Française Aéronautique, plus grande Fédération de pilotes privés en Europe, organise depuis 1953 un événement unique: le Tour Aérien des Jeunes Pilotes - TAJP.

A chaque étape, le Tour déploie ses 60 avions pour le public. Les 45 jeunes pilotes participants vont alors transmettre leur passion aux petits et aux grands.

Pour les jeunes pilotes, c'est une école de précision, alliant dépassement de soi en toute sécurité, avec enthousiasme et la convivialité de la jeunesse. Ces jeunes pilotes, âgés de 18 à 24 ans, incarnent la qualité de la formation dispensée par les 600 aéroclubs français.

Durant deux semaines, Les jeunes pilotes vont se perfectionner et mettre en pratique à grande échelle ce qu'ils ont appris durant leur formation au sein de leur aéroclub. Tous âgés de moins de 24 ans, filles et garçons en ressortent heureux et aguerris, conscients de leur rôle d'exemple vis-à-vis des plus jeunes et d'ambassadeurs d'une aviation de loisirs et d'un maillage de clubs qui ont fait de leurs rêves une réalité vécue et ... partagée.

La FFA vous invite chaleureusement à devenir partenaire d'un jeune pilote afin de vivre avec lui ce moment exceptionnel !

Kevin DUPUCH

Président de la Fédération Française Aéronautique





- **45 jeunes** pilotes garçons et filles de **18 à 24 ans**
- **55 avions** légers
- Un itinéraire de **2 semaines** du 13 au 28 juillet 2024
- Des **épreuves** de navigation et de maniabilité
- Un **Village de l'Air** aux étapes pour accueillir le public
- Un **fly-in** (rassemblement d'avions)
- Une **couverture médiatique** nationale et régionale.
- Une opération porteuse de **valeurs d'excellence** : dépassement de soi dans le respect des autres, rigueur, discipline, bénévolat, partage
- **La sécurité**, préoccupation de chaque instant, est assurée par une solide équipe d'encadrement réunie autour du **Directeur des Vols, Philippe Chérioux**: contrôleurs aériens, instructeurs, essenciers, parkeurs, météo, informatique, logistique.



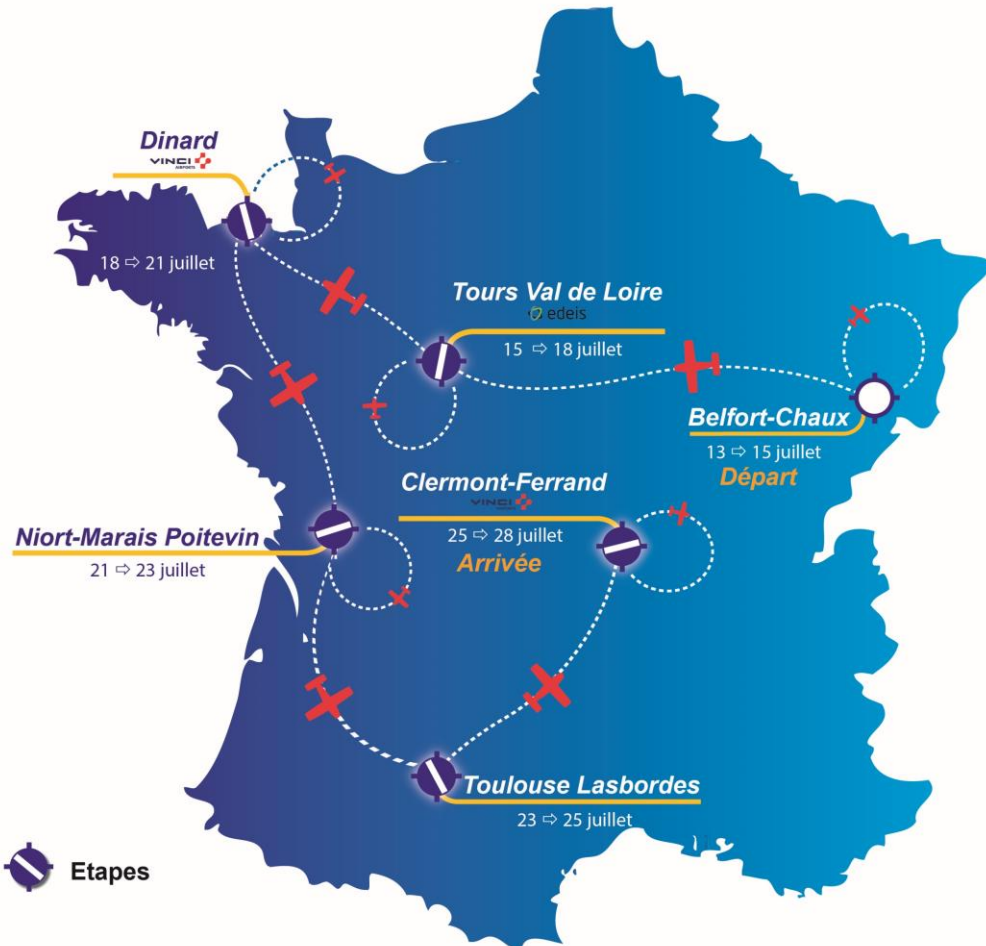
TOUR AÉRIEN des jeunes pilotes ✈️

Le tracé de l'édition 2024

Le Télégramme

Tour aérien des jeunes pilotes. Quarante avions à admirer

Le Tour aérien des jeunes pilotes prend fin aujourd'hui à l'aérodrome de Saint-Étienne-Martin. Quarante jeunes pilotes ont participé à cette 60^e édition durant quinze jours.



TOUR AÉRIEN des jeunes pilotes ✈️

Une opération médiatisée



Partenaires médias :



✧ **Pour vous :**

Participez à une action formatrice, porteuse de sens et véhiculant une image d'excellence pour vous, votre entreprise, votre ville.

Grâce à votre soutien, une carrière aéronautique va peut-être s'ouvrir à un jeune de votre entourage, ville ou région.

✧ **Pour le jeune :**

Votre soutien financier l'aidera à :

- Couvrir ses frais d'entraînement,
- Couvrir une partie de ses frais d'engagement (bien que ceux-ci ne représentent qu'une faible part des coûts du TAJP)
- Réussir une des épreuves du TAJP: trouver des parrains dans le cadre de la mission d'ambassadeurs de l'aviation légère et sportive.



Il n'y a pas de « petit soutien » : il n'y a que des soutiens utiles !

Vous contracterez avec la FFA, fédération sportive délégataire, reconnue d'utilité publique, pour le compte du Jeune pilote, dans le cadre d'un contrat de **mécénat** ou **sponsoring**. La FFA éditera le document adhoc (reçu fiscal ou facture).

Pour vous aider à choisir la formule « sponsoring » ou « mécénat », consultez ci-après les avantages & limites de chaque formule, à examiner en fonction de votre cas, avec un exemple illustrant les différences en termes d'affichage entre les deux formules.



Le jeune que vous décidez de soutenir, dispose des matrices des contrats de mécénat et de sponsoring et peut vous en donner un exemplaire.

Mécénat

Définition : Soutien financier ou matériel **désintéressé et sans contrepartie directe** de la part du bénéficiaire, en faveur des actions de formation des jeunes pilotes de la FFA dans le cadre de ses missions Reconnues d'Utilité Publique à l'occasion du Tour Aérien des Jeunes Pilotes 2022. **C'est un don.**

Avantages : **Réduction d'impôts en faveur** :

- des **particuliers** (réduction égale à 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable),
 - des **entreprises** (réduction égale à 60 % de leur montant, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires »).
- Possibilité, mais sans obligation, d'associer la dénomination de l'entreprise versante aux opérations réalisées par la FFA.

Inconvénient éventuel (pour une entreprise) : Aucune contrepartie quantifiable et proportionnée

Exemple d'affichage pour le mécénat :



Sponsoring/parrainage

Définition : Soutien **financier ou matériel** apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation **en contrepartie directe et proportionnelle** d'une démarche de valorisation de son image.

Avantages : Meilleure visibilité pour le partenaire. Sous certaines **conditions**, le sponsoring est une **dépense déductible du résultat imposable** de l'entreprise.

Inconvénient : Aucune réduction d'impôt, mais une charge déductible **sous réserve que la dépense de parrainage** : soit exposée dans l'intérêt direct de l'exploitation en application de l'article 39-1, 7° du CGI, soit effective et appuyée de justificatifs, soit comprise dans les charges de l'exercice au cours duquel elle est engagée.

Exemple d'affichage pour le sponsoring :

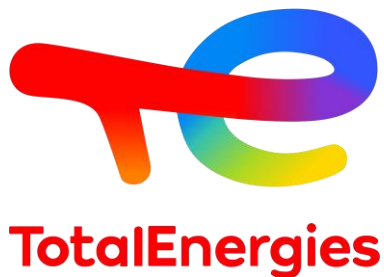


- Sur l'avion de votre jeune pilote, vous disposez de zones spécifiques (voir. Plan ci-contre et avec le jeune pilote).

La FFA ne fabrique pas les autocollants des partenaires des jeunes pilotes.

- Chaque jeune fait l'objet d'**interviews**, de **reportages** en amont, pendant et après le TAJP : autant d'occasions de remercier, donc de parler dans la presse locale, la radio, la TV de ses soutiens.





En 2022, tout comme en 2018, les jeunes pilotes sélectionnés ont intéressé plus de 200 sponsors et mécènes.

Bien qu'étant une opération innovante, totalement nouvelle en 2013, reconduite en 2022, les jeunes ont réussi à mobiliser des soutiens pour un montant d'un peu plus de 150 000 € dont environ les 2/3 ont été reversés sur leur compte pilote club, pour financer leurs vols (entraînement et/ou le tour lui-même).



Pour prolonger et amplifier les succès de 2013, 2014, 2016, 2018 & 2022, années de lancement de l'opération de mécénat – sponsoring local, n'hésitez pas à commencer dès maintenant votre recherche de contact !



Le challenge pour la collecte 2024 du mécénat-sponsoring TAJP est lancé !

Le chiffre des années précédentes est à battre,

Pour 2024 : un record à établir ?
À vous de jouer !



✧ *Le jeune pilote* : **Aristide LIEBE**

T: 07 83 11 53 99 – aristideliebe@gmail.com

✧ *Soutien juridique FFA* : **Marion MIRO**

T: 01 44 29 92 15 – redacteur.juridique@ff-aero.fr

✧ *Soutien communication FFA* : **Nicolas GRAVEZ**

T: 01 44 29 94 86 – communication@ff-aero.fr

✧ *Soutien logistique* / *question technique sur les logos à coller sur les avions* :

François ROY T: 01 44 29 92 10 – francois.roy@ff-aero.fr